

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2013

**Présents :** Daniel DURAND – Pascale BOULMÉ – Catherine GUESDON – Norbert WAGNER - Gérard PUAULT- Claude LEMEE - Gérard DAGUE - Odile BONNIN - Didier ANDRY - Philippe ALLARD – Georges COLLAT

Excusés : Christèle BOUVIER - Béatrice PELUAU-PETITSIGNE – Alain PACILLY

Secrétaire de séance : Pascale BOULMÉ

Adoption à l'unanimité du conseil municipal du 28 mars 2013.

Ajout à l'ordre du jour : -travaux mairie (précision)

-assurance employés

### **IMPOTS LOCAUX**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter la fiscalité. Les taux d'imposition sont inchangés.

Adoption à l'unanimité

### **BUDGET FONCTIONNEMENT- INVESTISSEMENT 2013**

Monsieur le Maire présente les propositions budgétaires 2013

Fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et recettes à 752 897.00 €

Investissement qui s'équilibre en dépenses et recettes à 421 248.79 €

Le budget 2013 est adopté à l'unanimité.

### **BUDGET ASSAINISSEMENT 2013**

Monsieur le Maire présente les propositions budgétaires 2013

Exploitation qui s'équilibre en dépenses et recettes à 81 367.81 €

Investissement qui s'équilibre en dépenses et recettes à 149 528.14 €

Le budget assainissement 2013 est adopté à l'unanimité.

### **TARIF ASSAINISSEMENT 2013**

Monsieur le Maire propose les modifications de tarifications pour l'année 2013, à savoir :

- Prix eau assainie est fixé à 2.40 € le m<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit une augmentation de 2.13% (05cts d'€)

Adoption à l'unanimité

### **TRAVAUX MAIRIE**

Annulation de la délibération du 28/03/2013.

Suite à l'appel d'offre pour les travaux d'extension et réhabilitation de la Mairie, le lot 8 (carrelage) 2 entreprises, ont répondu conformément au CCTP .

SARL MAGALHAES : 6652.56€

SARL LEFIEF : 6079.00€

L'entreprise LE FIEF est retenue à l'unanimité du Conseil.

### **ASSURANCE STATUTAIRE du PERSONNEL**

Pour compléter la délibération du 26 Octobre 2012, les taux de cotisation sont :

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL: 5.95%

Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires : 1.35%

Tous risques avec franchise de 15 jours par arrêt de maladie ordinaire.

Adoption à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe :

- Qu'un ponton de 3.5 x 10 mètres peut être installé sur la Loire, ce ponton sera à la disposition du public. Le coût est estimé à 12 000 € et pourrait être subventionné, condition sine qua non de l'installation. Il manque encore des précisions sur la structure. Un déplacement de visite sera fait. La décision sera prise au prochain conseil.
- Le vote des subventions sera proposé au prochain conseil.
- 

Monsieur Norbert Wagner informe :

- la table et la jardinière situées à proximité de la bascule vont être fixées pour des raisons de sécurité
- rappelle que le stationnement des véhicules est interdit sur les trottoirs.
- fait part de sa réunion avec Véolia afin de supprimer les conduites d'eau sous la place. Celles-ci alimentent la mairie et sont en très mauvais état. Un raccordement venant de la rue ridet ira directement à l'intérieur de la chaufferie de la mairie.

Madame Odile Bonnin demande à ce que les places de parking situées devant la boulangerie soient identifiées en arrêt minute afin que l'accès à la boulangerie soit facilité les jours de manifestations.

Monsieur Philippe Allard rappelle que les places de parking en bas de l'église ne sont pas toujours utilisées, il faut améliorer la signalisation.

Monsieur Gérard Puault informe de l'état de la salle des Tilleuls du jeudi 11 avril 2013 après midi lors de l'arrivée des membres du club des 3 rivières. Il y avait de l'eau sur le sol et sur toutes les tables ; la salle ayant été utilisée par un groupe d'enfants. Il faut qu'un contrôle des salles communales soit fait après chaque utilisation.

Monsieur Gérard Dague demande :

- si le compteur électrique du terrain de l'ex camping sera coupé le 1<sup>er</sup> mai 2013, oui répond Monsieur le Maire qui a informé le locataire par courrier recommandé.
- demande l'état d'avancement de l'épicerie coopérative
- informe que Véolia a augmenté la pression de l'eau dans les circuits ce qui a pu occasionner quelques dégâts sur les appareils (lave-vaisselle, lave-linge, groupe de sécurité etc...) dans les foyers.

La séance est levée à 22h20

La date du prochain conseil est fixé au lundi 31 mai 2013 à 20h30.